

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 36 (1999)  
**Heft:** 1370

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'année de tous les dangers

L'ANNÉE QUI S'ACHÈVE fut riche en commémorations. Le triple anniversaire de 1648 - reconnaissance internationale de la souveraineté helvétique -, 1798 et 1848 a suscité de nombreuses manifestations et d'innombrables écrits. Et par le biais du dossier des fonds en déshérence, nous avons été confrontés à des aspects peu reluisants de notre proche passé. Entre célébration, auto-flagellation et travail de mémoire, la Suisse ne paraissait plus se préoccuper de son avenir.

Pourtant, à l'issue de cette année historiquement chargée, notre pays semble libéré du repli nostalgique et paralysant où l'avait plongé le vote du 6 décembre 1992. La double décision sur la taxe poids lourds et le financement des transversales alpines manifeste face à l'Europe une volonté d'ouverture et de solidarité qui dépasse le seul domaine des transports. Et la conclusion des accords bilatéraux vient à point pour renforcer cette conscience de soi retrouvée. Le Conseil fédéral l'a compris qui affirme haut et fort ne pas craindre le verdict populaire.

La mise sous toit de l'assurance maternité et celle de la réforme, certes modeste, de la Constitution fédérale illustrent notre capacité renouvelée d'élaborer des projets. Certes il reste beaucoup à faire pour confirmer cet élan. Et l'année qui débute n'est pas sans danger puisque s'annoncent les élections fédérales.

La tentation existe donc pour les partis de faire profil bas sur les thèmes susceptibles de diviser leur électorat et de mettre en évidence ceux dont ils espèrent une popularité à bon compte.

Premiers signes annonciateurs de l'automne électoral: radicaux et démocrates-chrétiens trouvent du charme à l'initiative « Propriété du logement pour tous » alors même que le plan d'assainissement des finances fédérales exige impérativement son rejet (voir en pages 2-3); les socialistes, par crainte de la concurrence UDC, évoquent ouvertement le renflouement de l'AVS par les réserves d'or de la

Banque nationale. Quant à la Fondation Suisse solidaire, sa création risque bien d'être reportée à l'an 2000, soit après les élections.

D'autres sujets chauds pourraient bien connaître le même sort. L'asile, et plus généralement la politique migratoire, qu'il faudra bien empoigner un jour autrement que par des mesures successives de durcissement. La réforme de la fiscalité qu'imposent aussi bien l'élémentaire justice que le contexte européen. Les mesures d'accompagnement indispensables à la concrétisation des accords bilatéraux.

Sur tous ces thèmes, les citoyennes et les citoyens attendent des réponses concrètes. À trop vouloir éluder ces réponses, les partis ne devront pas s'étonner si le peuple boude les urnes en octobre prochain. JD

*La tentation existe pour les partis de faire profil bas sur les thèmes susceptibles de diviser l'électorat*